

11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024

Les aides pour la restauration des milieux aquatiques et humides





Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques, une des priorités du 11^e programme

- Mettre en œuvre les priorités des programmes de mesures, dans une approche par bassin versant et dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
 - **restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques** : agir sur la morphologie, l'hydrologie, la continuité écologique
 - **préserver et restaurer le fonctionnement des zones humides**



Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques, une des priorités du 11^e programme

- Soutenir la **gestion intégrée**, l'**animation** et l'**éducation** à la préservation des milieux aquatiques
- Encourager les **actions transversales**, la restauration et la préservation des **zones humides jouant un rôle clé pour le changement climatique**
- Contribuer à la **reconquête de la biodiversité** au-delà des milieux aquatiques : restauration des continuités et fonctionnalités écologiques (trame turquoise)



Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques, une des priorités du 11^e programme

- Budget global programme (2019-2024)

2,64 milliards €

- Budget global milieux (2019-2024)

460 millions €

- Budget consommé à mi-programme (fin 2021)

215,7 millions €

Quelles aides financières possibles ?

➤ Jusqu'à 50% d'aides

- Animation territoriale & foncière
- Etudes préalables
- Maîtrise foncière
- Plans de gestion
- Suivi et entretien post-travaux

TRAVAUX

**Morphologie,
zones humides,
continuité
(dispositif de
franchissement)**



Quelles aides financières possibles ?

➤ Jusqu'à 70% d'aides

- ❖ **Les études intégrées : EBF Espace de Bon Fonctionnement, stratégie foncière, PGSZH Plan de Gestion Stratégique des Zones humides**
- ❖ **Les opérations ambitieuses / contexte changement climatique :**
 - **Opération transversale de restauration de cours d'eau** (reconnexion des compartiments de l'hydro-système sur un linéaire important)
 - **Restaurer et préserver des zones humides majeures** (identifiées dans le plan de gestion stratégique) **pour le changement climatique**
- ❖ **Continuité écologique : effacement d'ouvrages** dans le respect de la réglementation
- ❖ **Restaurer des corridors écologiques / trame turquoise**





Zoom sur les leviers principaux

- **Un levier particulièrement efficace : les contrats de milieux (22 signés en 2022 sur Rhône-Alpes – 51 M€ d'aide)**

➔ **partage des objectifs entre l'agence et ses partenaires, engagement pluriannuel qui donne de la visibilité à moyen terme**

- **Les opportunités à saisir au regard d'autres enjeux**

➔ **en faveur de projets mixtes (inondation, renaturation en ville)**

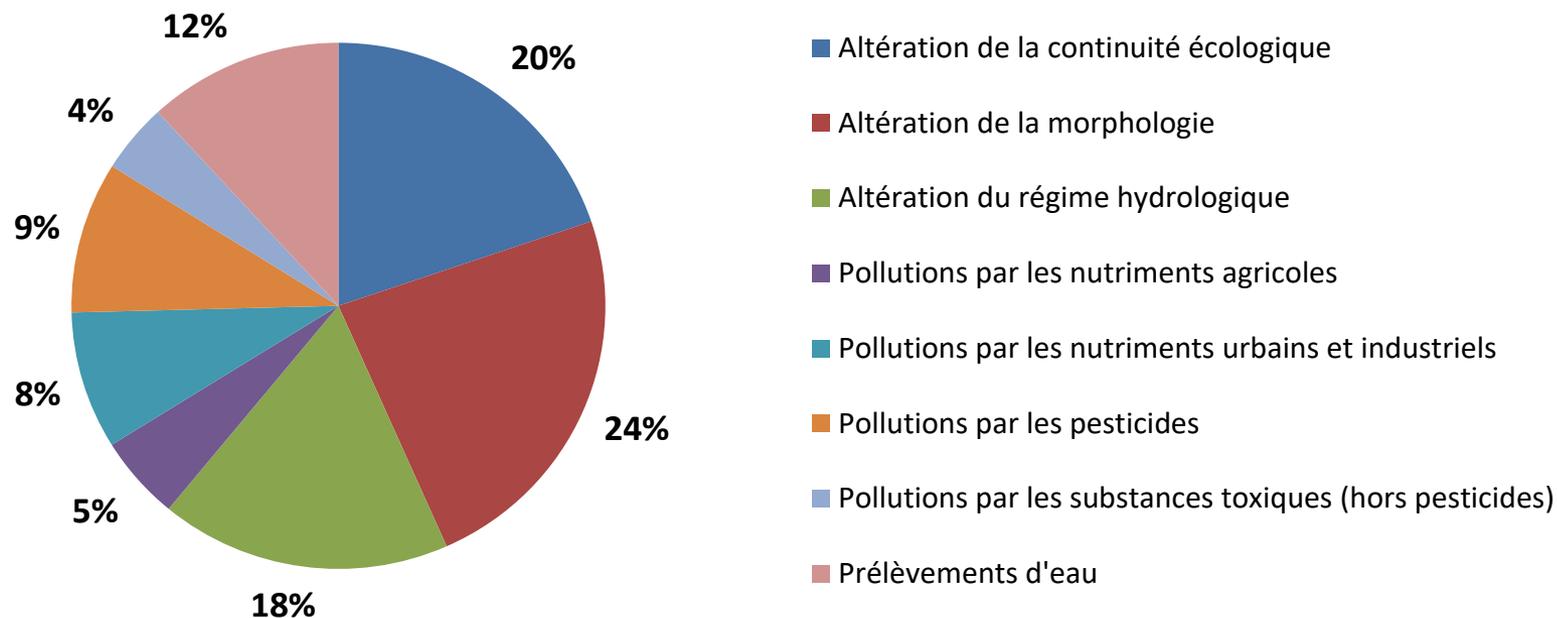
- **Concertation, participation citoyenne**

➔ **en faveur de projets de territoire qui intéressent et rassemblent**

La situation en Rhône-Alpes

Pressions à l'origine du risque

Risque de Non Atteinte du Bon Etat 2027



L'altération de la morphologie est la pression la plus déclassante vis-à-vis du risque de non atteinte du bon état écologique des masses d'eau



La situation en Rhône-Alpes

L'état d'avancement des objectifs du 11^{ème} prog.

- **Objectif bassin RM: Engager des opérations de restauration morphologique sur 300 km de cours d'eau – réalisation 2019 à 2021 : 200 km 😊**



Objectif prog. de 110 km en Rhône Alpes – Réalisation mi-parcours : 69,6 km, avancement à 63 % 😊

- **Objectif bassin RM : Restaurer la continuité écologique de 500 ouvrages – réalisation 2019 à 2021 : 226 😊**



Objectif prog. de 240 en Rhône-Alpes – Réalisation mi-parcours: 140, soit 58 % 😊

- **Objectif bassin RM : Préserver et restaurer 10 000 ha de zones humides – réalisation 2019 à 2021 : 4 654 ha 😊**

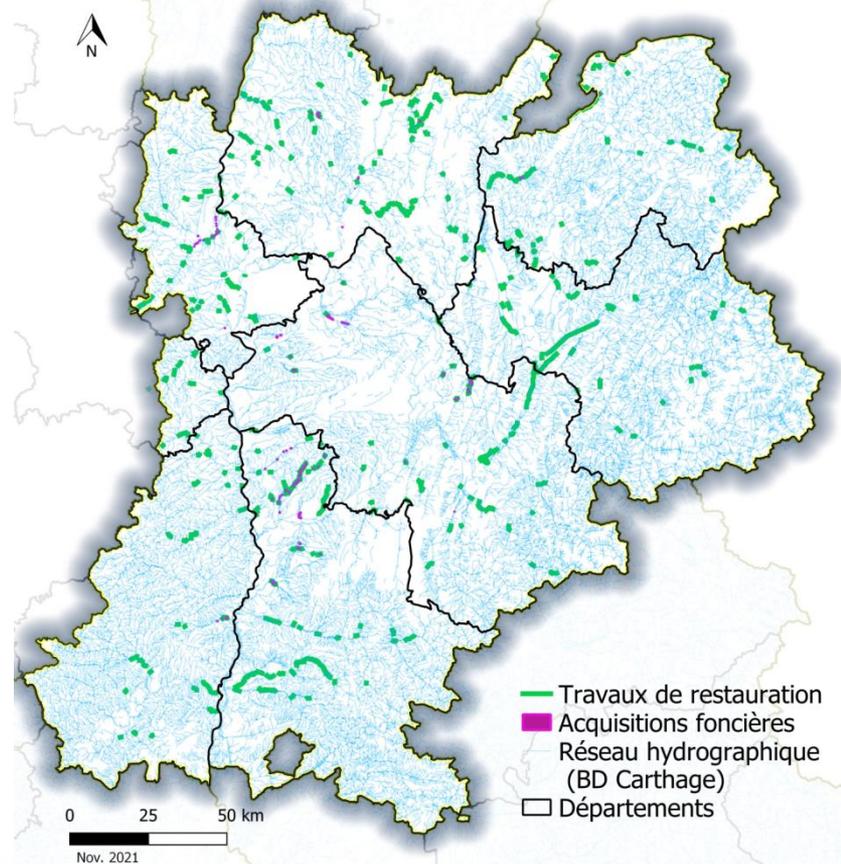


Objectif mi-parcours RA de 650 ha - Réalisation mi-parcours : 509, objectif non atteint de - 20 % 😞

La situation en Rhône-Alpes

Valorisation des actions de restauration des cours d'eau de 2007 à 2021

Opérations de restauration de la morphologie des cours d'eau et acquisitions foncières financées par l'agence entre 2007 et 2020



- Environ 400 opérations avec quelques bassins versants bien représentés dans 01, 26, 73
- 60 M € d'aide (coût prévisionnel 198 M €)
- Progression des montants investis avec un pic en 2016 (effet AAP GEMAPI) et du nombre d'opérations
- 2/3 des projets portés par les syndicats de rivière
- 45 % des opérations sont de grande ampleur (lit majeur)



Le mot de la fin

- **Des avancées significatives en Rhône-Alpes**
- **Des axes d'amélioration en perspective :**
 - Se questionner sur les objectifs des travaux de restauration des cours d'eau en faveur d'actions plus ambitieuses pour mieux s'adapter au changement climatique = quoi faire pour garder le plus d'eau possible (limiter l'évaporation, favoriser les échanges nappe/rivière), limiter l'aléa inondation, maintenir voire développer la biodiversité
 - Suivre les effets de la restauration par des indicateurs pertinents par rapport aux objectifs recherchés : mieux évaluer les gains, valoriser les actions / REX/ communication
- **Synthèse des échanges**



Merci de votre attention